



HAL
open science

Le canot martiniquais : symbole du statut de pêcheur

Isabelle Dubost

► **To cite this version:**

Isabelle Dubost. Le canot martiniquais : symbole du statut de pêcheur. Anthropologie maritime, 1995, Actes de la table ronde "Les hommes et les bateaux : Usages appropriation et représentations". hal-01655136

HAL Id: hal-01655136

<https://hal.science/hal-01655136>

Submitted on 6 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le canot martiniquais : symbole du statut de pêcheur

Isabelle DUBOST, 1995

Anthropologie Maritime, Cahier n°5, Actes de la table ronde : "Les hommes et les bateaux. Usages, appropriation et représentations", 7 et 8 juin 1994 : 127-140

Le canot n'est pas qu'un simple objet-outil. Il est investi de sens. Espace de vie et de travail, il limite les risques encourus sur la mer dangereuse. Il est le symbole du pêcheur dans son activité, support d'une identité individuelle et professionnelle. En cela, il est intégré dans un vaste système de protection magico-religieuse qui a pour but de préserver l'individualité et le statut social du pêcheur des procédés de sorcellerie qui nuisent au succès de la pêche ou des courses.

ÉVOLUTION DES CANOTS

À la Martinique, un millier de canots sont armés à la petite pêche (sorties inférieures à 24 heures). Deux à trois membres d'équipage sont nécessaires pour la pêche à la ligne, à la palangre, au casier ou au filet selon les saisons. Ces canots qui mesurent entre six et neuf mètres, propulsés à l'aide d'un moteur hors-bord, se répartissent en trois catégories qui correspondent à des zones géographiques.

Les "gommiers" sont des pirogues d'origine ancienne puisque les formes et les techniques de fabrication sont inspirées des traditions des Caraïbes. Ils sont utilisés sur la côte caraïbe pour la pêche à la senne de

plage, à la rame, pour ne pas effrayer le poisson lorsque le filet est déployé. Le nom de gommier provient du tronc d'arbre — *Dacryodes excelsa* Vahl. pour le gommier blanc et *Tetragastris balsamifera* Sw. pour le gommier rouge — qui est "fouillé", c'est-à-dire évidé et rehaussé par des "rivages" (bordages) en cèdre de Guyane (*Cedrela odorata* L.) ou en grignon (*Catalpa longissima*) et consolidé par des "membres" ou "courbes" (membres) en poirier (*Tabebuia pallida* Lindl.). Un tableau arrière complète la charpente. La particularité de ce canot est la forme de l'étrave constituée d'un éperon tranchant, la "défense", qui est l'extrémité profilée du "bois-fouillé" et d'une pièce plus courte, le "ouagaba", dans laquelle s'encastrait le bordé.

Aujourd'hui, ces embarcations ne sont plus fabriquées. Elles ont été remplacées à partir des années 1950 par des "yoles" en bois qui, en l'espace de deux décennies, ont renouvelé la flottille de pêche. Celles-ci ont été, à leur tour, abandonnées au profit des yoles en polyester, qui se sont multipliées d'abord sur la côte atlantique, sous l'impulsion de jeunes pêcheurs. Ces embarcations sont plus ventrues que les gommiers. Les yoles en bois sont formées d'une charpente et d'un bordé, d'une étrave droite et d'un tableau arrière, pièces taillées dans du poirier. Il existe deux formes : l'une plate, en voie de disparition, pour naviguer dans les petites baies et l'autre ronde avec une quille pour la pleine mer. Les yoles en plastique sont fabriquées en composite de tissu de verre recouvert de résine polyester à partir d'un moule femelle. La première génération de ces canots est née d'un plan japonais importé, dessinant une étrave très haute et arrondie, ce qui n'est pas adapté aux conditions locales de navigation. En effet, les canots déjaugent et la visibilité en cas de forte mer est nulle. Des améliorations techniques ont depuis lors été apportées.

Depuis cinq ans environ apparaissent des "saintoises" en provenance des Saintes (Guadeloupe). Elles sont encore relativement rares mais elles attirent les jeunes pêcheurs qui sont sensibles aux qualités de stabilité et surtout à l'espace de travail. Ces canots en contre-plaqué marine plastifié sont renforcés avec des membrures en acajou blanc (*Dacryodes excelsa* Vahl.) ou rouge (*Tetragastris balsamifera* Sw) ou en poirier.

Le mode de propulsion traditionnel des canots, que ce soient les gommiers ou les yoles était la voile et la rame. Dès les années 1950, la motorisation devint effective. Depuis, la puissance motrice n'a fait que s'accroître pour aujourd'hui atteindre 150 à 200 chevaux.

Les coques ne sont pas étudiées pour supporter une telle puissance, qui augmente les risques de navigation car le canot tape sur l'eau, ce qui a pour conséquence de fragiliser l'embarcation et de nuire à la santé des hommes qui souffrent tous de graves problèmes de dos.

La motivation des pêcheurs pour cette surmotorisation est l'avantage d'une plus grande rapidité pour se rendre et revenir des lieux de pêche, afin d'être parmi les premiers à vendre le poisson aux marchandes. Cependant, cette puissance motrice excessive n'est pas indispensable et elle est coûteuse. Ce choix révèle surtout le désir d'exhiber une réussite économique. Posséder un gros moteur, c'est avoir le moyen de le payer : entre 30 000 et 50 000 francs pour une durée de vie de trois à quatre ans.

L'évolution des matériaux a aussi entraîné une rupture dans les échanges. Les charpentiers de marine étaient tous des pêcheurs qui par-

tageaient leur temps entre ces deux métiers complémentaires, car la construction ne leur permettait pas de vivre. Aussi existait-il un véritable lien entre pêcheurs et charpentiers. Ces derniers étaient à même de comprendre les désirs et les attentes d'un pêcheur quant aux qualités de son canot : ils parlaient de la même chose. Les chantiers étaient d'ailleurs installés au cœur même des quartiers de pêcheurs. Les troncs de gommiers étaient importés de la Dominique et de Sainte-Lucie, aussi des déplacements interinsulaires s'effectuaient-ils au profit de relations économiques et sociales. Aujourd'hui, les constructeurs sont d'abord des techniciens du polyester et n'ont pas de rapports privilégiés avec les pêcheurs ; ils ne sont plus eux-mêmes pêcheurs. Le canot de série devient un objet technique avec une durée de vie limitée à quelques années alors qu'un canot en bois accompagnait une bonne partie de la carrière d'un pêcheur. De plus, les canots en bois se transmettaient de père en fils lorsque le jeune s'installait à son compte ou étaient vendus lorsqu'ils ne correspondaient plus aux exigences du propriétaire.

LES RÉGATES

Les canots de régates sont à l'origine des canots de pêche. Les gommiers sont en rivalité sur la côte caraïbe et les yoles sur la côte atlantique. À Grand'Rivière perdurent les courses de "pripri". Ces embarcations sont des sortes de radeaux constitués de deux rondins réunis par des planchettes transversales, le tout fixé par des boulons. Un mât soutient une voile de 3 m² elle-même déployée grâce à une vergue en bambou (*Bambusa vulgaris*). Peints de couleurs très vives, ces pripri n'existent que dans cette commune, où a été créée, depuis 1990, une association qui réactualise ces régates tombées en désuétude.

Les yoles et les gommiers, qui mesurent entre sept et dix mètres de long et un mètre soixante de large environ, sont, disent les pêcheurs, des « *lévriers de mer* », en raison de leur vitesse due à la forme de carène fuselée et au tableau arrière moins large que sur les canots de pêche. Ces embarcations sont propulsées à l'aide d'une ou de deux voiles, la grand'voile et la misaine (superficie comprise entre 60 m² et 80 m²), qui sont grées avec une vergue. Il existe également des régates de gommiers à rames sur la côte caraïbe à Schœlcher et à Bellefontaine.

Un équipage de yole comprend de quatorze à dix-sept personnes, celui d'un gommier une dizaine selon la force du vent et les voiles utilisées. À bord, huit personnes se tiennent par la force des bras sur les "bois-dressés". Ces bouts de bois ont pour fonction de maintenir la stabilité de l'embarcation.

Autrefois, les régates étaient organisées lors des fêtes patronales ou religieuses (Pâques, le 15 août...) et pour la fête des marins-pêcheurs de la Saint-Pierre, le 29 juin. Elles étaient purement locales et ne réunissaient que les pêcheurs de la commune, qui mettaient alors en jeu leurs compétences et leur savoir-faire de marins et de stratèges. Les bons barreaux étaient très estimés et devenaient presque des notables. Parfois, en mer, les pêcheurs se lançaient des défis, les "tirages". Des familles ont donné de véritables lignées de régatiers reconnus pour leurs qualités dans les courses et la pêche. Il faut dire que les équipages se formaient dans les

zones où l'activité halieutique était importante, dans les quartiers de pêcheurs. Ainsi, le monde des régates était-il totalement associé à celui de la pêche.

La situation actuelle est bien différente, il ne s'agit plus de régates locales réservées aux seuls pêcheurs. Les régates appartiennent dorénavant à la société de loisir. Des associations de voiles et de gommiers ont été créées pour donner des règles à cette activité ludique. Un calendrier est fixé pour l'ensemble des régates de la saison qui se déroulent presque tous les dimanches. Depuis une dizaine d'années, un "Tour de la Martinique à la Yole" est organisé à chaque saison et devient un événement sportif et médiatique de très grande ampleur. Des milliers de gens se mobilisent pour suivre cette manifestation sur le terrain, les pêcheurs prennent leur unique semaine de vacances de l'année pour soutenir leur équipe. Des retransmissions télévisuelles et radiophoniques rendent compte du déroulement des régates. Celles-ci ont aujourd'hui le même attrait qu'un match de football.

Ainsi, les régates ne sont plus uniquement du ressort des pêcheurs. Elles leur échappent car elles sont devenues un enjeu économique, médiatique et culturel. Les équipages sont dorénavant constitués avec des terriens, mais les capitaines restent des pêcheurs. Ces derniers gardent dans leur quartier l'embarcation jalousement protégée de la curiosité des concurrents.

Il y a une transposition de la concurrence professionnelle à une compétition ludique et sportive. La population de chaque commune est réunie pour encourager les équipages et défendre les couleurs villageoises. Les courses mettent en concurrence plusieurs communes qui possèdent de nombreux canots. Le Robert et le Vauclin en possèdent cinq ou six. Toutes les yoles de la côte atlantique sont en compétition et il en est de même pour les gommiers, au nombre de vingt-quatre sur la côte caraïbe. Aussi n'est-il pas rare d'assister à des courses d'une vingtaine ou d'une trentaine de canots.

Il s'avère que ce sont toujours les mêmes communes qui se disputent la victoire : le Vauclin, le François et le Robert à l'est et, sur la côte caraïbe, Sainte-Luce et Petite Anse. Or, dans ces zones, la pêche est dynamique et la production importante. On peut faire la corrélation entre ces deux faits : les pêcheurs réputés font de bons régatiers car ils ont un savoir-faire. Ces mêmes communes sont également en concurrence professionnelle. Les pêcheurs du François et du Robert se disputent parfois les mêmes aires de pêche et les limites géographiques de ces territoires communaux ne sont pas clairement définies.

Ce que l'on peut donc observer à travers ces régates, c'est une revendication territoriale très forte. Lorsque l'on court, c'est d'abord en tant que participant à une collectivité locale, qu'elle soit communale ou de quartier. De plus, certaines communes, comme le Robert et Grand'Rivière, revendiquent l'origine des régates. Pour l'une, ce sont les pêcheurs qui habitaient les îlots de la baie qui ont inventé les régates car ils « tiraient des bords » entre eux lorsqu'ils se déplaçaient ensemble pour aller vendre le poisson au bourg. Pour la seconde, les premières régates de gommiers se sont déroulées dans ses eaux. Il se trouve que les pêcheurs de cette commune

ont un discours valorisant leurs compétences professionnelles : ils se plaisent à dire qu'ils sont « les meilleurs pêcheurs de l'île ».

L'enjeu économique est important puisque les embarcations sont sponsorisées par des entreprises dont le nom est inscrit sur la voile et la coque du canot. L'achat et l'entretien d'une telle embarcation sont coûteux car, en plus des frais de réparation du canot et du changement du matériel (voile...), il faut aussi subvenir aux besoins des équipiers lors des déplacements sur l'île, leur fournir l'habillement, la nourriture... Tous les canots appartiennent à un propriétaire passionné, mais le financement est pris en charge par un sponsor. Il s'agit le plus souvent d'un industriel ou d'un commerçant qui ainsi se fait de la publicité dans les lieux publics mais aussi à la télévision et à la radio. Il arrive, selon les circonstances, que le canot change plusieurs fois de sponsor au cours de sa carrière, donc de nom. Le public, quant à lui, sait parfaitement reconnaître un canot et son appartenance communale. *Budget* est une yole du Robert, *Hoyiohen* du François, *Credit Mutuel* un gommier de Sainte-Luce... On sait que le capitaine vit dans tel quartier et que ses équipiers sont originaires de la même commune que lui.

INTERDITS ET PRATIQUES RITUELLES

Le canot est un objet entouré d'attentions et de précautions. Aussi des prescriptions et interdits doivent-ils être observés et des rites pratiqués. Ces actes et ces interdits, par leur valeur et leur efficacité, intègrent le bateau dans un vaste système de protection destiné à préserver l'intégrité de l'individu et à lui assurer de bonnes pêches.

Des gestes, qui portent malheur, sont pros crits dans un canot en mer : on ne doit pas monter à l'envers mais face à l'étrave, on ne doit pas laisser à l'envers un "coui" (écope provenant d'une calebasse coupée en deux) ou une bassine, c'est-à-dire que « le creux doit regarder le ciel », sinon on ne prend pas de poisson. On peut considérer que symboliquement le creux du coui ou de la bassine doit être rempli. Le creux appelle le plein. On ne doit pas non plus se tenir les bras croisés à bord ni croiser les jambes, pas plus qu'il n'est recommandé de croiser le coui et des couteaux car cela "attache" les pêcheurs et les "empêche" de pêcher correctement. Être "attaché" signifie subir le mauvais sort, ce qui entraîne des pêches infructueuses et la venue de malheurs, de déboires, de maladie...

Certaines situations sont ambivalentes : faire l'amour dans un canot ou la présence d'une femme indisposée à bord favorisent la pêche ou bien nuisent à son bon déroulement. Chaque pêcheur a sa propre version. L'indisposition d'une femme est dramatique si elle enjambe un filet ou si le sang coule dans le canot car cela va « donner une malédiction » et la pêche sera mauvaise.

La présence des femmes n'est pas neutre. Une femme enceinte à bord gêne la pêche alors que lorsqu'une femme embarque et débarque par le même endroit cela porte chance. On ne m'a cependant jamais posé des questions sur mon état lorsque je parlais en mer et aucune remarque n'a jamais été faite à mon propos lorsque je touchais du matériel, le canot... Des femmes à la Martinique pêchent parfois seules sur leur canot ou ac-

compagnées de jeunes pêcheurs ou de leur mari et ne tiennent pas compte de ces prescriptions : elles sortent en mer étant indisposées.

Pour toutes ces femmes pêcheurs, la seule limite à respecter est de ne pas dépasser la barrière de corail. Au-delà, seuls les hommes travaillent car c'est dangereux, la mer est houleuse et le canot n'est pas confortable pour les femmes. Celles-ci disent que les heurts qu'elles subissent entraînent une descente des organes sexuels avec, comme conséquence, des fausses couches ou une stérilité probable. Des gestes accompagnent ces affirmations. Toujours est-il que seules quelques femmes aujourd'hui osent "aller à Miquelon", au large, où est pratiquée la pêche à la ligne de traîne, et ce sont des cas isolés. Cette pêche est la plus productive de l'année et la plus valorisée par les pêcheurs car, d'une part, elle est lucrative et, d'autre part, elle est l'occasion pour chaque pêcheur de montrer ses capacités physiques et de réaffirmer son savoir-faire. Toutes les descriptions de cette technique font référence à la lutte qui se déroule entre l'homme et ses prises (qui pèsent parfois jusqu'à 20 kg, tenues à bout de bras) et qui nécessite force, stratégie, vigilance... Les hommes aiment à parler de cette pêche qui est très dure et qui comporte beaucoup de dangers. Nous sommes donc en présence de deux phénomènes qui semblent avoir un lien : d'une part, le large est le lieu le plus productif et le plus dangereux, lieu privilégié pour les pêcheurs qui y puisent leur fierté et leur statut de bons professionnels, lieu masculin par excellence ; d'autre part, ce lieu ne peut être que néfaste pour la femme qui s'y aventure car elle y perd son potentiel de fertilité. La trop grande similitude entre le large abondant et généreux et la fertilité féminine semble nuire aux femmes comme si cette abondance même devenait intolérable.

Ainsi, la fécondité de la femme et sa non fertilité (comme en période d'indisposition) ont d'autant plus de sens si le canot navigue au large. La pêche, pour laquelle le canot est un intermédiaire, est mise en cause par la présence des femmes à la fois positivement et négativement. Cependant, les choses évoluent et les jeunes pêcheurs ne suivent plus rigoureusement ces recommandations.

Toucher un canot est un acte lourd de conséquence et les pêcheurs n'apprécient guère, autour de leur embarcation, la présence d'étrangers qui peuvent y déposer des objets ayant une valeur maléfique. L'échec d'un canot dans une régata peut être attribué à un étranger qui aurait touché l'embarcation avant le départ d'une manche. On suppose qu'il aura fait un acte pour déjouer la réussite. À Grand'Rivière, chaque personne aidant à remonter les canots sur le sable est repérée : elle peut apporter de la chance ou avoir une action négative.

Enfin, les sorties en mer sont soumises également à des recommandations car certains jours s'avèrent dangereux ou bénéfiques. Il s'agit de suivre le calendrier religieux. Les pêcheurs évitent de sortir en mer le vendredi saint, à la Toussaint et surtout le jour des Morts, car « cela porte malheur ». Ils ont peur de rencontrer des monstres marins, des *diabli's*, qui sont des poissons utilisés dans des actes de sorcellerie. Ils craignent aussi de voir beaucoup de poissons sans pouvoir les pêcher. Parfois, le dimanche des Rameaux, on voit des rameaux sur l'eau, ce qui n'est pas bon signe. Enfin, l'Assomption et l'Ascension sont aussi des jours négatifs : il vaut mieux éviter d'aller en mer.

Le vendredi n'est pas un jour anodin. Ainsi, il peut être excellent de démarrer la construction d'un canot ou de le lancer ce jour-là tandis que pour certains charpentiers, des catastrophes surgissent. Cependant, c'est un bon jour pour faire un bain de purification. Un chantier qui fabrique des voiles livre sa production de préférence ce jour-là. Le vendredi saint est le jour de la crucifixion du Christ, il est synonyme de mort. À la Martinique, de nombreux pèlerinages se déroulent le matin et toute activité doit être suspendue. Le jeûne est de rigueur pour les "anciens".

Le samedi saint, le samedi Gloria, veille du dimanche de Pâques, est le jour le plus bénéfique et le plus productif de l'année : une bonne pêche ce jour-là signifie que la chance sera au rendez-vous toute l'année. C'est un jour-là propitiatoire. D'ailleurs, du temps de la pêche à la voile, on démarrait la saison de la pêche à Miquelon ce jour-là. Mais, auparavant, les canots avaient été repeints et le curé venait les bénir après la messe. De l'eau était projetée dans le canot et les pêcheurs plongeaient avant de commencer le travail en mer. Un canot lancé à cette date portait chance à son propriétaire.

« La veille de la résurrection tout est béni, disent les pêcheurs ; c'est pourquoi on prend de l'eau de mer bénie pour laver le canot. On s'asperge le visage et les cheveux avec cette eau ou de l'eau de pluie en criant gloria lorsque les cloches de l'église, que l'on n'a pas entendues depuis le carême (depuis le mercredi des cendres) se mettent à sonner. »

Ces bains appelés "bains démarrés", pris collectivement dans la mer et à l'embouchure des rivières, ont une valeur de purification puisque l'eau est dite bénie. Des bains analogues sont pris la nuit du 31 décembre pour se purifier des mauvaises influences accumulées et se préparer pour la nouvelle année.

Le canot est soumis à des rites religieux pour le placer sous la protection divine et à d'autres rites magiques pour se protéger des mauvais esprits. Les jeunes pêcheurs continuent à suivre ces rites, quelquefois en délaissant certains, mais toujours en se disculpant de telles actions, car ils ont honte de l'avouer.

Un canot neuf est béni par le prêtre et baptisé pour qu'il puisse prendre la mer en toute sécurité avec son nom. Il faut que l'eau bénite soit projetée sur chaque partie de l'embarcation avec des feuilles de *croton* (*Codiaeum variegatum*) : intérieur, extérieur, sur les côtés, devant et à l'arrière, tout en récitant une prière. Une seule bénédiction est donc nécessaire lorsque l'on achète un canot d'occasion, l'opération n'est pas répétée, sauf si le nom est changé. L'essentiel est de « mettre Dieu dans ses œuvres », disent les vieux pêcheurs. Si le curé ne peut se déplacer au chantier, le canot est amené au bord de mer. Parfois, le matériel neuf ou un moteur... sont également bénis, mais ceci est rare. Les propriétaires mettent quelquefois du sel au fond de l'embarcation pour « chasser les mauvais esprits ». Il s'avère que ces bénédictions ne se font plus : les prêtres sont parfois réticents et les pêcheurs moins pratiquants qu'auparavant.

Des croix en bois sont soit disposées au fond du canot soit clouées sur l'étrave ou sur le tableau arrière ; parfois, elles sont peintes. Elles sont taillées dans des essences qui ont des pouvoirs "pour" et "contre", c'est-à-dire qu'elles « portent chance » et « contrent les mauvais esprits et le

mal », comme le "bois moudongue" (*Pricamia pentandra* Sw.) ou l'acacia (*Acacia* sp.). Certaines croix sont achetées et bénies par le prêtre pour qu'elles aient plus d'efficacité. Cette notion d'efficacité est définie par les pêcheurs comme une « protection contre les ennemis, les diaboliques qu'on ne voit pas », qui ne peuvent s'approcher du canot possédant un croix. Des effigies religieuses, des crucifix dans le placard, à l'avant ou dans la boîte à ligne, comme des prières écrites sur du papier, ont les mêmes vertus.

Le matin, avant de partir en mer, il est bon de dire sa prière (le Notre Père) et de faire son signe de croix dans la maison, sur le seuil ; ensuite, une fois en route, on fait de même avec de l'eau de mer. Ces actes religieux ont pour fonction de placer la journée sous la « garde de Dieu », de "guider" le pêcheur dans son travail et de le protéger « contre le mal » potentiel.

Ces pratiques ne sont jamais suivies par les pêcheurs qui se sont convertis aux églises évangéliques, qu'elles soient pentecôtistes ou adventistes.

La fête de la Saint-Pierre, le 29 juin, est une célébration importante pour les pêcheurs. Elle est une des expressions de leur identité professionnelle. À la sortie de la messe, pour commémorer la pêche miraculeuse des disciples de Jésus conduits par Saint-Pierre, une procession accompagne vers le bord de mer, soit la statue du saint dans une barque, soit un canot pavoisé et fleuri. Une maquette de canot de régates est également à l'honneur dans certaines communes réputées pour les courses. Arrivé à destination, le prêtre bénit la mer et tous les canots rassemblés. Il demande que la protection divine soit accordée aux pêcheurs et à leur famille contre les dangers et que les pêches soient fructueuses pour l'année. Des pêcheurs mettent parfois des engins de pêche dans le canot pour qu'ils soient également bénis. Une gerbe de fleurs est jetée à l'eau en souvenir des marins disparus. Cette fête a pour vocation de protéger hommes, canots et engins de pêche des risques inhérents au métier et de favoriser la production. La bénédiction des canots et de la mer est valable toute l'année.

D'autres rites sont observés pour procurer chance à l'entreprise de pêche. Il s'agit de rites magiques. Dans les années 1960, R. Price (1964) avait déjà repéré de multiples objets — médailles bénites suspendues, fer à cheval, brin de rameau (*Cycas revoluta* Thun.) — qui étaient déposés au fond du canot dans des endroits discrets. Les médailles, selon lui :

« font l'objet d'une double rationalisation en tant que porte-bonneur d'une part, talisman protecteur de l'autre » (*ibidem* : 103).

Il cite également le *boutou*, massue servant à tuer le poisson, qui, posé en travers de la quille, forme avec celle-ci une croix.

Comme l'individu, le canot doit subir des "lavages". Cela consiste à mélanger dans de l'eau de mer ou de l'embouchure (si l'on se trouve près d'une rivière) ou encore bête, des plantes qui ont des vertus précises : de l'armoise (*Artemisia vulgaris* L.), de la menthe glaciale (*Mentha piperita* L.), du basilic (*Ocimum basilicum* L.), du balé dou (*Scoparia dulcis* L.), du "bois moudongue"... Elles sont écrasées et doivent macérer une ou deux heures au minimum ou, ce qui est encore mieux, durant la nuit. Le pêcheur asperge tout le canot puis le frotte avec cette préparation. En

même temps, il est recommandé de réciter une prière, mais tous ne le font pas. Les plantes utilisées ont deux sortes d'effet : leurs vertus "pour" ou "contre" doivent être transmises au canot. "Pour" signifie apporter de la chance, c'est-à-dire bien pêcher et ne pas avoir d'ennui avec quiconque, ne pas subir de malheur... "Contre" signifie que l'on doit se débarrasser d'un problème affectif, professionnel ou de santé qui provient d'un acte malveillant, ou déjouer « les mauvais esprits et le mal ». Ce problème n'est d'ailleurs jamais défini comme anodin ou dû à la responsabilité de l'individu. Il provient obligatoirement de quelqu'un qui a créé cette situation négative de "gène". Ces plantes sont également thérapeutiques pour ces mêmes propriétés.

Ces "bains" peuvent être faits dès la fin de la construction du canot et renouvelés durant sa carrière, chaque fois que la pêche est mauvaise ou que le pêcheur a des déboires. L'idéal est de le faire au coucher ou au lever du soleil pour être tranquille. Certains pensent qu'il vaut mieux faire un lavage chaque mois, d'autres auront une pratique plus irrégulière.

Un autre type de lavage purificateur et protecteur consiste à nettoyer le canot avec de l'eau de mer ou douce mélangée à du crésyl (solution désinfectante à base de crésol, phénol dérivé du toluène) ou à de l'alcali volatil (solution d'ammoniaque), enfin à de l'essence de térébenthine. Ces mélanges permettent de désinfecter l'embarcation, de retirer les impuretés et de contrer la malchance. On peut tout aussi bien nettoyer le matériel de pêche lorsqu'il est dans le canot.

D'autres "bains" pour les canots sont réalisés à l'aide de produits achetés en pharmacie ou sur le marché de Fort-de-France qui ont les mêmes propriétés. Ces fioles contiennent des essences de géranium, de foin coupé ou de rose, ou tout produit spécifique au bain de démarrage... On mélange ces liquides avec de l'eau de Cologne et toute sorte d'eaux (de mer, de pluie). Certains pêcheurs, lors de la construction de leur canot, glissent une fiole près de l'étrave.

Il est possible de laver le canot avec un mélange de plantes et d'essences. On peut aussi rajouter à ces préparations du lait qui "blanchit" cette mixture et permet ainsi de « voir clair » dans ses propres entreprises.

Tous ces bains ont aussi pour fonction de "déliver" le canot, c'est-à-dire de le "démarrer" lorsqu'il a été "amarré" par un mauvais esprit. Ce rite fait individuellement par chaque pêcheur reste secret, ce qui est la garantie de son efficacité. Il est cependant collectif dans la mesure où tous les pêcheurs le réalisent régulièrement.

Dans les canots et à l'extérieur, on fait brûler dans une assiette de l'encens sur du charbon, les "trois dons" ou les "sept dons", qui sont des mélanges d'encens. Ces "parfums" apportent de la chance.

Enfin, le canot est frappé à l'aide de branches d'acacia, de tamarin (*Tamarindus indica* L.) et de calebasse (*Crescentia cujete* L.) dans le but d'éliminer les "mauvais esprits". Le canot de régates subit les mêmes rites avant la course pour le prémunir des "gènes" que l'on aurait pu lui faire et lui éviter un échec.

Toutes ces pratiques de bains, "parfumage" ou bastonnades ont une fréquence variable selon les pêcheurs, mais elles sont suivies pour obtenir un maximum d'efficacité.

LE CANOT COMME SYMBOLE DU STATUT DE PÊCHEUR

Le bateau, l'outil essentiel à la pêche, est l'intermédiaire entre la mer et les hommes. Mais cet espace social transitoire est fragile. Fragile car la mer est dangereuse. Fragile car il est un objet social qui en tant que tel est un enjeu. Cet enjeu est individuel et social : le canot est indissociable de l'homme pêchant, il lui appartient et appartient à son identité professionnelle. Il est aussi le garant d'une intégrité physique et de sa réussite professionnelle. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'importance accordée à la protection du canot par l'entremise des rites et celle du nom qui lui est donné.

Le premier canot d'un pêcheur est important car c'est le moment où il se met à son compte, d'où un fort attachement. C'est ensemble, homme-canot, que l'entreprise doit réussir. C'est pourquoi, si la pêche est bonne, c'est le canot qui porte chance ; aussi, il ne faut pas le vendre, car la chance risquerait de s'évaporer. Durant toute la carrière d'un pêcheur, les canots seront identifiés tous à leur juste valeur, selon la réussite apportée et selon ses qualités (vitesse, robustesse...).

Le nom du canot est la première marque d'appropriation du pêcheur. Le choix est difficile car il doit correspondre aux qualités que l'on attend de l'embarcation et il doit également lui conférer ces mêmes qualités et lui donner protection. Le nom représente le canot, il est donc un indicateur des relations sociales entretenues par son propriétaire. Autrefois, les noms étaient essentiellement religieux. On prenait les noms de saints (*Saint-Simon, Saint-Jean...*) et des noms qui marquent la confiance en la religion et permettent de se mettre sous la tutelle religieuse (*Enfant de Dieu, Espoir à Dieu, Dieu qui donne, Jésus Christ mon sauveur, Aide-toi le ciel t'aidera, Un seul dieu...*). Une évolution nette apparaît depuis quelques années avec une plus grande variété. Les noms sont choisis dans le registre familial, dans l'espoir que le nom de l'épouse, d'une fille... porte chance (*Irène, Marie-Catherine, Elle et moi...*). Quelques noms géographiques existent (*Vésuve, Flandre, Nourméa...*) qui font référence à des lieux visités ou que l'on souhaite connaître ; certains pêcheurs utilisent le nom du lieu de leur travail (*Tartane, Beausejour...*). Des noms de héros très divers sont de plus en plus fréquents (*El toréador, Kennedy, Bismarck, Mad Max, Nostradamus...* ainsi que des noms montrant des qualités destinées à coller au canot (*Destroyer, Le vautour, Le redoutable, Rafale, Shar*). D'autres noms font appel à des registres sémantiques divers (*Océan, 4 Étoiles, Trône de gloire, Bienvenue...*). Enfin certains noms expriment la réponse du pêcheur à une logique de jalousie de la part de ses collègues (*Laisser dire, Jalousie ka régné, Prends ça, Ne soyez pas jaloux, La Critique...*).

L'évolution des noms de canots va de pair avec l'évolution du statut social des pêcheurs. Du temps de la pêche à la voile, les pêcheurs étaient extrêmement dévalorisés et se vivaient comme tels. Ce métier était déprécié pour deux raisons. La première est liée à la problématique des rapports sociaux fondés à la Martinique sur une hiérarchie raciale : au bas de l'échelle sociale se trouvent les Noirs, dont les pêcheurs, les agriculteurs... La seconde est la pauvreté qui était liée à cette profession. Or, les

choses ont changé. Les pêcheurs, avec une amélioration de leurs conditions de travail et les aides financières, ont de meilleures conditions de vie. Ils représentent un enjeu économique, social et culturel. Leur métier est perçu par les terriens comme le garant d'une tradition locale antillaise, faite de savoir-faire ancestral appartenant à un patrimoine collectif. Mais sur-tout, le moteur a bouleversé la situation. Acheté par le pêcheur, il devient objet de consommation, objet de représentation et d'ostentation : sa forte puissance marque la réussite professionnelle et financière. Le canot, ainsi équipé, se montre comme une belle moto ou une belle voiture.

Comme tout objet marquant une réussite sociale, le canot requiert attention. En effet, les rapports sociaux sont fortement marqués par des relations de jalousie. Le pêcheur qui ramène des prises régulières en grosses quantités sera envié et la suspicion va peser sur lui. Sa réussite n'est-elle dû qu'à son savoir-faire et à son habileté, ou a-t-il pris ses précautions, a-t-il demandé une aide extérieure, sous-entendu à un sorcier, ou fait un pacte avec le diable ("engagement") ? Un tel pêcheur se marginalise sans le souhaiter : il n'est plus au même niveau que ses confrères, pêchant mieux qu'eux, ce qui est intolérable. Sa situation est dite anormale. Un confrère peut donc vouloir rétablir une forme d'égalité en faisant tout pour nuire à cette réussite. Pour cela, il ira voir lui-même un *quimboiseur* qui lui prescrira des actes pour "empêcher" le bon déroulement de la pêche et favoriser la sienne.

Tout pêcheur doit s'armer pour, à la fois, accentuer sa chance dans l'espoir d'une bonne production et, surtout, préserver cette chance, contrecarrer toutes les actions néfastes et déjouer le mauvais sort. Certes, le métier est aléatoire et dangereux mais, comme disent les pêcheurs :

« On cherche à se protéger et la mer n'a rien à voir dans tout ça. »

C'est en effet des autres qu'il faut se prémunir et de leur jalousie. Toutes les pratiques religieuses ou tous les rituels magico-religieux sont destinés à cela.

Le canot est le réceptacle des mauvais esprits envoyés par un jaloux qui vont déclencher une mauvaise pêche. Les supports de ces actes magiques sont des objets tels une poupée, un cerceuil en bois, des épingles croisées, des bouteilles contenant des essences, un gros sous Napoléon, de l'urine de chien... Des actions auront le même pouvoir comme se laver les mains sales dans le canot, dire des « *prières diaboliques qui rentrent dans le canot* » lorsqu'on est à proximité. Une des plus dangereuses consiste à prendre du sable dans le sillon laissé par le canot lorsqu'il est tiré sur la plage. Ce sable est alors mis dans le coui, lui-même renversé au fond du canot visé. Ainsi ce fameux coui, lorsqu'il est à l'envers, empêche toute bonne pêche, d'où l'interdit qui pèse sur lui. Des pêcheurs, pour éviter tout acte malveillant, viennent la nuit près de leur canot pour surveiller. Dans la journée, chacun observe les allées et venues sur la plage ou près des pontons d'amarrage. On peut noter l'analogie suggérée entre le coui, réceptacle d'abondance, et le canot auquel il ressemble par sa forme.

Un pêcheur qui a fait de bonnes prises durant une année et qui ne pêche plus de thons l'année suivante, qui rentre bredouille alors que les

autres ramènent un canot plein, qui ne rapporte à terre que du poisson gâté, invendable, qui reste en panne de moteur en mer ou qui fait naufrage... interprétera ces diverses situations en termes de sorcellerie. Il ne remettra jamais en cause ses propres compétences ou ses insuffisances. Seuls les autres sont responsables de ses déboires. Des échecs répétés à la pêche ne relèvent pas seulement d'une mauvaise observation des rites mais de malveillances. Celles-ci peuvent aller jusqu'à la mort en cas de naufrage.

Si les malheurs persistent, le pêcheur atteint s'en remettra au *quimboiseur* qui devra désigner le responsable, lui retransmettre le mal — ce qui est rarement effectué par peur de représailles — et donner des remèdes pour que la situation change et s'inverse. Les prescriptions sont des prières, des bains, des parfumages... Il est fréquent que le responsable soit un proche, un voisin, un ami, un membre de la famille.

La cause des malheurs est donc toujours sociale et, lorsque c'est l'entreprise de pêche qui est visée, c'est le canot qui sert d'intermédiaire, rarement les engins. Lorsque c'est l'individu qui est visé, les accessoires utilisés pour lui faire du mal sont des rognures d'ongles, des cheveux, une chemise... auxquels on va faire subir un traitement, comme si c'était la personne en question. On retrouve ici la loi de contiguïté, qui consiste dans « l'identification de la partie au tout » (Mauss et Hubert, 1950 : 50), et celle de contagion :

« l'idée de la continuité magique, que celle-ci soit réalisée par relation préalable de tout à partie, ou par contact accidentel, implique l'idée de contagion. Les qualités, les maladies, la vie, la chance, toute espèce d'influx magique, sont conçues comme transmissibles le long de ces chaînes sympathiques. » (*Ibidem* : 59).

Ainsi, selon les pêcheurs, « le canot a entre ses mains la vie des marins et leur réussite ». Il est soumis aux rituels alors que le matériel de pêche l'est peu. Ce n'est pas tant une protection que l'on cherche face aux éléments marins, climatiques, qu'une protection contre l'envie, « ce désir de jouir d'un avantage, d'un plaisir égal à celui d'autrui » (dictionnaire Le Robert).

Le canot est totalement associé au pêcheur. Il est le médiateur entre homme et travail et, de ce fait, il est convoité et visé lorsque l'on veut toucher à l'intégrité de l'individu et à son statut de pêcheur. Il est le symbole de ce statut social de pêcheur.

L'univers social des pêcheurs martiniquais est marqué par deux tentatives, d'une part, celle de la réussite sociale privée, qui passe par tous les moyens, y compris ceux de la sorcellerie, et, d'autre part, celle d'une égalité. Trop bien pêcher, gagner trop souvent les régates, c'est s'éloigner des confrères, ne plus être comme eux ; et là apparaît le danger, celui d'une inégalité de principe. Il faut donc réduire ce décalage car comme dit une femme de pêcheur :

« Les pêcheurs sont censés avoir les mêmes chances car avec le même matériel ils devraient tous pêcher pareil. »

Lorsque ce n'est pas le cas, le doute de l'action d'un *quimboiseur* plane et la suspicion s'installe.

Les rituels magiques et de sorcellerie sont l'expression des tensions entre individus et des conflits nés d'une situation jugée inégalitaire. Ils tendent indirectement à la résoudre. La jalousie, sentiment individuel, déclenche un processus social irréversible : celui qui dépasse les normes sociales est désigné aux yeux de tous comme déviant. Ceci engendre une peur fondamentale : les autres, c'est-à-dire la communauté, peuvent sanctionner la réussite. En effet, si celle-ci est extraordinaire, elle ne peut que provenir d'une aide extérieure, magique. Ces rituels ont une double action : créer une position de prestige en se donnant les moyens de réussite (bien pêcher) et en même temps restaurer l'ordre social bouleversé par une telle démarche.

Tout objet participant à la réussite sociale d'un individu devient alors le jouet d'envie ou l'objet à détruire pour toucher l'individu car il le représente. Autant le canot est le support d'une identité professionnelle et territoriale, aux caractères sportifs et ludique (par le biais des régates), autant il représente le pêcheur dans son initiative. Il est donc un objet social au même titre qu'une maison ou qu'une voiture et tous exigent les mêmes pratiques de protection, identiques à celles des hommes. Les hommes et les choses participent donc à la Martinique au même environnement de risque social.

Isabelle Dubost,
doctrante en ethnologie,
université Paris X-Nanterre.

BIBLIOGRAPHIE

- BATAILLE-BENIGUI M.-C. : « Des techniques de pêche rituelle aux îles Tonga, Polynésie occidentale », *Anthropologica*, troisième numéro spécial, actes du colloque int. de Compiègne (11-13 nov. 1988), *Animal et pratiques religieuses : les manifestations matérielles*, 1989, p. 181-186.
- BENOIST J. : « Individualisme et traditions techniques chez les pêcheurs martiniquais », *Les cahiers d'Outre-Mer*, T.XII-12, 1959, p. 265-285.
- BENOIST J. : *L'archipel inachevé. Culture et société aux Antilles françaises*, Presses de l'université de Montréal, Montréal, 1972.
- BENOIST J. : *Les sociétés antillaises, études anthropologiques*, fonds Saint-Jacques, Centre de recherches Caraïbes, Sainte-Marie, Martinique, 1972.
- BONNIOL J.-L. : *Terre-de-Haut des Saintes : contraintes insulaires et particularisme ethnique dans la Caraïbe*, éd. Caribéennes, Paris, 1980.
- DUBOST I. : *Histoires de coques en bois... Pérégrinations méditerranéennes chez des charpentiers de marine*, mémoire de maîtrise d'ethnologie, université Montpellier III, 1987.
- DUBOST I. : *La charpenterie de marine sur la côte languedocienne : un métier, une tradition, un patrimoine*, mémoire de DEA d'ethnologie, universités Montpellier III et Paris V, 1988.

- DUBOST I. : « Des hommes et des bateaux : la charpenterie de marine sur la côte languedocienne », *Le Languedoc, le Roussillon et la mer*, sous la dir. de J. Rieucou et de G. Cholvy, 1992, p. 186-198.
- DUBOST I. : « Les régates à la Martinique : un patrimoine maritime "vivante", actes des colloques de la Direction du Patrimoine, *Le patrimoine maritime et fluvial* (Nantes, 23-28 avril 1992), 1993, p. 210-214.
- DUBOST I., ONDROYER L. et TRAP T. : *Angélique-Océange, la construction d'un chalutier en bois*, film, coproduction DRAC / ODAC Héraulit, 1989.
- LEBLIC I. : « Notes sur les fonctions symboliques et rituelles de quelques animaux marins pour certains clans de la Nouvelle-Calédonie », *Anthropozoologica*, troisième numéro spécial, actes du colloque int. de Compiègne (11-13 nov. 1988), *l'Animal et les pratiques religieuses : les manifestations matérielles*, 1989, p. 187-194.
- MAUSS M. et HUBERT H. : « Esquisse d'une théorie générale de la magie », *Sociologie et anthropologie*, 1902-1903, réed. 1950.
- MORICE J. : « Les gommiers », *Revue des travaux de l'Institut des pêches maritimes*, 22.(1), 1958, p. 64-84.
- PRICE R. : « Magie et pêche à la Martinique », *L'Homme*, IV-2, 1964, p. 84-113.
- PRICE R. : « Caribbean fishing and fishermen : a historical sketch » *American Anthropologist*, vol. 68-6, 1966, p. 1363-1383.
- PRICE R. : « Fishing rites and recipes in a martiniquan village », *Caribbean Studies*, vol 6-1, Rio Piedras, Porto-Rico, 1966, p. 1-22.
- REVERT E. : *La magie antillaise*, Bellemard, Paris, réed. 1977.
- VERIN P. : « Les croyances populaires de Sainte Lucie », *Annales de la faculté de lettres et sciences humaines de Madagascar*, 4, 1965, p. 87-112.

Les bateaux dans les souvenirs des Terre-Neuvas fécampois

Sandrine LETRECHER

Il est difficile de préciser exactement l'origine de la pêche fécampoise sur les bancs de Terre-Neuve. Les textes écrits stipulent que le premier armateur cauchois fut Nicolas Selles, en 1561. Cependant, cette activité ne connaîtra un véritable essor qu'à la fin du XVIII^e siècle, et ce jusqu'au début du XX^e siècle. C'est en effet à cette époque que le nombre d'armements à la "grande pêche" diminue très nettement.

L'étude qui suit est réalisée à partir de témoignages recueillis exclusivement auprès de marins-pêcheurs résidents¹ à Fécamp et dans sa périphérie. Je ne prétends donc pas que ces remarques soient pertinentes pour les autres ports morutiers français.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Flottille

Il me semble intéressant ici de donner tout d'abord un aperçu chiffré des navires armés pour la pêche à la morue, à savoir :

— Sous Louis XIV, quelque 400 unités accueillaient près de 12 000 hommes et ce, pour l'ensemble du territoire français. À cette époque, ces